Références économiques 2023

des entreprises agricoles du Grand Ouest



PRESENTATION DE L'ETUDE

L'analyse de groupe présentée pour 2023 a été réalisée conjointement par la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire, les chambres départementales de 4 départements (16 - 37 – 41 - 79) et les 8 A.G.C. (Associations de Gestion et de Comptabilité) du GIE ENTR'AS: AS-AFAC, AS CEFIGA 37, AS CENTRE-LOIRE (Loir-et-Cher et Loiret), AS Loire-Atlantique-Vendée, AS Maine et Loire, AS Normandie, AS CEFIGA (Sarthe et Orne), AS Deux-Sèvres,

L'étude est conduite à partir des comptabilités d'un échantillon de 2 106 exploitations en agriculture conventionnelle.



L'objectif de cette étude est de déterminer des références économiques par grand système de production pour aider les exploitants à analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

Les systèmes

L'étude porte sur 15 systèmes de production, 7 à dominantes productions animales, 8 à dominantes productions végétales.

Productions animales:

- bovins lait
- bovins viande
- ovins
- caprins
- porcs
- volailles
- lapins

Productions végétales :

- grandes cultures
- grandes cultures irriguées
- semences
- viticulture Val de Loire
- viticulture Cognac
- arboriculture
- maraîchage
- horticulture

La classification des exploitations en groupes est établie sur la structure et les moyens de production des exploitations.

La pondération par U.T.A.

Les résultats sont établis par U.T.A. = Unité de Travail Agricole, avec comme référence 1 U.T.A. pour un agriculteur à plein temps.

Pour comparer les résultats comptables d'une exploitation avec les références de l'étude de groupe, il est préférable de rapporter ces résultats à l'UTA.

Exemple d'une société avec 2 associés exploitants (= 2 UTA) en système Bovins lait :

	Résultats comptables de la société	Résultats de la société par UTA	Moyenne groupe Bovin lait par UTA
SAU	69 ha	34,5 ha	68,3 ha
Produit brut	240 000 €	120 000 €	279 832€
EBE	80 700 €	40 350 €	86 780 €
Résultat courant	43.500 €	21.750 €	47 647 €
Capital d'exploitation	370.600 €	185.300 €	430 211 €
Trésorerie nette	1 900 €	950 €	27 565 €
Investissements	42 500 €	21 250 €	47 397 €
Financements	30 800 €	15 400 €	40 485 €

Les critères exprimés :

- > en pourcentage (le taux d'endettement, les charges en % du produit brut),
- > par hectare de SAU (charges de culture, coût de la mécanisation)
- par UGB (charges d'élevage)

Ne sont pas modifiés par la présentation des résultats par UTA, et sont à comparer aux mêmes critères issus des documents comptables et de gestion de l'exploitation.

Les marges brutes des ateliers de production

L'analyse des différents systèmes de production permet de comparer les résultats économiques d'une exploitation à ceux d'une moyenne représentative d'un ensemble d'exploitations ayant un système de production similaire. Cette comparaison par grands postes peut être affinée à travers l'analyse des marges par culture ou atelier.

Des graphiques retracent également l'évolution de quelques critères clés tels que les marges brutes des cultures les plus fréquentes dans nos départements.

Le premier niveau de marge appelé « marge brute » prend en compte le produit brut diminué des charges opérationnelles communes à toutes les exploitations (aliments, engrais, traitements, ...).

Le deuxième niveau de marge appelé « marge de l'activité » ou « marge de la culture » prend en compte les charges directement affectables à la production sans pour autant être présentes dans toutes les exploitations (ex : les travaux de récolte peuvent être réalisés par l'exploitant équipé d'une moissonneuse ou bien par une CUMA ou entreprise de travaux agricoles, ...).

Les marges calculées sur de faibles échantillons devront être interprétées avec prudence.



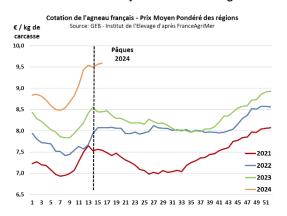
GROUPE OVINS

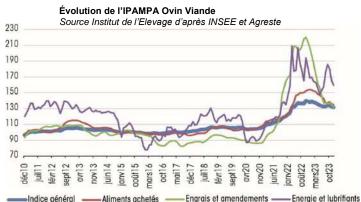
1. 2023 : Nouveau recul du revenu pour les éleveurs spécialisés ovins

L'année 2023 a été marquée par le maintien de prix élevés pour les intrants et par la poursuite de l'inflation sur les charges de structure. Les systèmes spécialisés ovins ont connu une nouvelle baisse du revenu, la légère progression du prix des agneaux n'ayant pas permis de compenser la hausse des charges. Les systèmes mixtes avec grandes cultures ou bovins voient également leurs revenus reculer, après les fortes hausses enregistrées en 2022. L'actualisation annuelle des systèmes (« cas-types ») du dispositif INOSYS-Réseaux d'Elevage permet d'estimer l'impact de la conjoncture économique sur le revenu potentiel des élevages ovins, selon la conduite de l'atelier et les productions associées. Ces chiffres ne représentent pas une moyenne des résultats obtenus en élevage, mais ils constituent une indication de la tendance qui devrait se dégager.

II. Les intrants restent chers

Globalement si l'IPAMPA (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) n'a progressé que de 0,3 %, les prix des engrais ont continué à flamber sur la campagne végétale (+ 26 % de juin à mai), de nombreux autres postes étaient toujours en hausse, comme l'électricité (+ 13 %) et les frais vétérinaires (+ 5,5 %), alors que la seule baisse significative concerne les carburants (- 8,5 %). La cotation de l'agneau de FranceAgriMer (prix moyen pondéré des régions), a connu une nouvelle progression, de 3,5 %, mais cette hausse a été souvent inférieure dans les systèmes de la région.





III. L'objectif d'un revenu supérieur à 20 000 € plus difficile à atteindre

En conjoncture 2023, les trois cas-types ovins spécialisés des Pays de la Loire voient leurs revenus reculer mais se maintenir un peu au-dessus du seuil de 20 000 €/UMO. En zone à bon potentiel, le système spécialisé intensif détient 550 brebis sur 60 hectares, avec un chargement proche de 12 brebis/ha SFP. En zone à moindre potentiel, avec 500 brebis sur 80 ou 70 hectares, le chargement des deux systèmes plus extensifs sont d'un peu plus de 7 brebis/ha SFP.

En système ovins-bovins viande semi-intensif, avec 410 brebis et 70 vaches en système naisseur pour 2 UMO, le poids des charges de structure pénalise le revenu, inférieur à ceux des spécialisés. En système ovins-cultures, avec 400 brebis et 75 hectares de cultures, le revenu subit une forte chute avec la baisse des prix des céréales et oléagineux, mais il reste toutefois légèrement supérieur à ceux des spécialisés.

Système	Spécialisé intensif	Spécialisé semi- extensif	Spécialisé saison tout herbe	Des ovins et des bovins viande	Des ovins et des grandes cultures
UTA	1	1	1	2	1
SAU	60 ha	80 ha	70 ha	130 ha	120 ha
Brebis	550	500	500	410	400
Autres productions	13 ha céréales	12 ha céréales		70 VA 20 ha céréales	75 ha cultures
% primes/PB	15%	17%	19%	18%	12%
% EBE/PB	32%	33%	32%	34%	22%
EBE système	47 800 €	38 300 €	40 600 €	90 400 €	46 800 €
EBE/brebis	87 €	92 €	77 €		
Revenu système	20 800 €	21 500 €	20 600 €	33 500 €	23 900 €
Revenu/UTA	20 800 €	21 500 €	20 600 €	16 700 €	23 900 €
Revenu/brebis	38 €	43 €	41 €		

Source : Réseau Ovin Ouest, Chambres d'Agriculture – Institut de l'Elevage

RESULTATS 2023 GROUPE: Ovins

PRESENTATION DU GROUPE

Travail dans l'exploitation			
	Total	/exploit	
Nombre d'entreprises	25		
Individuelles	12		
Sociétés	13		
Nombre d'UTA	32	1,3	
En société	20	1,5	
Nombre d'UTH totaux	33	1,3	

Résultats économiques		
	Moyenne	
EBE/UTA	34 010	
Résultat courant/UTA	14 487	

^(*)Le 1/4 Supérieur est calculé sur le critère EBE / UTA

Les Résultats sont calculés par UTA = Unités de Travail Agricole définies pour la Dimension Economique

Répartition du foncier			
	Moyenne	1/4 sup	
Surface Totale	87,2		
Dt fermage, metayage	79,2		
Dt propriété	8,0		
Surface utile	83,4		

Répartition des produits			
	Moyenne		
PRODUIT BRUT	127 246		
Dt : Grandes cultures ^(*) Cultures spéciales Maraichage Horticulture Semences Cultures Plantées			
Viticulture Arboriculture S.F.P ^(*)	56,7%		
Lait Viande Bovine	30,170		
Hors sol			
Subvention exploitation	30,7%		

^(*) hors subvention d'exploitation

Utilisation du sol en % SAU					
Moyenne 1/4 sup					
Grandes cultures	12,6%				
Fourrages					
Cultures spécialisées					
Plantations					
Autres					

Ateliers A	Ateliers Animaux		
	Moyenne		
Nombre brebis	364		

RESULTATS 2023 GROUPE: Ovins

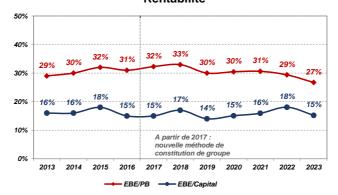
ANALYSE FINANCIÈRE - BILAN

	Moyenne
Capital d'exploitation	
Par UTA	223 474
Par Ha	2 680
Par UTH	214 428
Taux d'endettement	50,6%
Dont endettement CT	15,0%
Fonds de roulement	45 684
Annuités en % de l'EBE	49,7%
Trésorerie nette	13 251
Coût moyen de l'endettement	1,4%
EBE en % du capital exploitation	15,2%

Les Résultats sont calculés par UTA

Unités de Travail
 Agricole définies pour la
 Dimension Economique

Rentabilité



RESULTATS 2023 GROUPE: Ovins

CHARGES OPÉRATIONNELLES et de MÉCANISATION

Les Résultats sont calculés par UTA = Unités de Travail Agricole définies pour la Dimension Economique

CHARGES OPÉRATIONNELLES ET DIRECTES

		Moy	enne
CHA	RGES OPERATIONNELLES	ha SAU	% du PB
Char	ges de cultures hors travaux/tiers	100	6,6%
Dont	Engrais	47	3,1%
	Semences - plants	25	1,6%
	Produits de défense sanitaire	20	1,3%
			% du PB
Char	ges d'élevage		26,0%
Dont	Aliments animaux SFP		20,8%
	Prod + Hono vétérinaires Anix SFP		3,4%
	Travaux par tiers animaux		1,9%
Taxe	s sur les produits		0,2%
		ha SAU	% du PB
TOTA	AL CHARGES OPERATIONNELLES (1)	511	33,5%

	Moyenne	
	ha SAU	% du PB
TOTAL CHARGES DIRECTES	26	1,7%

⁽¹⁾ hors travaux par tiers cultures

COÛT DE LA MÉCANISATION

		Moyenne	
COÛ	COÛT DE LA MÉCANISATION		% du PB
Dont	Carburant-lubrifiant	62	4,1%
	Entretien réparations	59	3,9%
	Travaux / Tiers et locations matériel	64	4,2%
	Amortissements ⁽²⁾	177	11,6%
TOTAL CHARGES DE MECANISATION		363	23,8%

⁽²⁾ ces amortissements comprennent une partie du matériel spécialisé hors sol

RESULTATS 2023 GROUPE : Ovins

DU PRODUIT AU RÉSULTAT

Les Résultats sont calculés par UTA

Unités de Travail
 Agricole définies pour la
 Dimension Economique

Moyenne SAU = 83 ha

	TOTAL	€/ha	en %
+ PRODUIT BRUT	127 246	1 526	100,0%
Dont subventions exploitations	39 002	468	30,7%
- Charges opérationnelles	42 626	511	33,5%
- Charges Directes	2 162	26	1,7%
= MARGE GLOBALE	82 459	989	64,8%

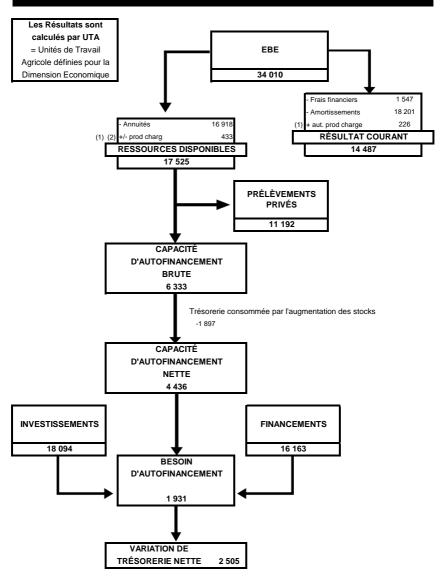
FONCIER et BATIMENT	10 060	121	7,9%
Fermages et charges locatives	8 981		
Entretien	1 079		
MÉCANISATION	15 492	186	12,2%
Carburants et lubrifiants	5 203		
Locations matériels et travaux / tiers	5 329		
Entretien, réparations et petits matériels	4 960		
MAIN-d'OEUVRE	8 017	96	6,3%
Rémunérations et indemnités des salariés	509		
Charges sociales des exploitants	7 508		
AUTRES CHARGES de STRUCTURE	14 880	178	11,7%
Eau, gaz, EDF	2 538		
Autres fournitures	1 449		
Assurances	3 901		
Intermédiaires et honoraires	3 095		
Transports et déplacements	450		
Impôts et taxes divers	845		
Autres charges d'exploitation	2 601		
TOTAL des CHARGES de STRUCTURE	48 449	581	38,1%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	34 010	408	26,7%
CHARGES FINANCIÈRES	1 547	19	1,2%
Intérêts des emprunts exploit° à plus d'un an	1 084		
Intérêts des emprunts à moins d'un an + agios	464		
AMORTISSEMENTS	18 201	218	14,3%
Dont matériel et installations	14 745	177	11,6%
Autres produits et charges annexes	226		

14 487	174	11,4%
•	14 487	14 487 174

RESULTATS 2023 GROUPE : Ovins

DU REVENU A LA TRÉSORERIE



⁽¹⁾ autres produits et charges (Comptes 75 et 65)

⁽²⁾ pertes et profits exceptionnels (Comptes 77 et 67)

LEXIQUE

On trouvera dans ce lexique la définition des critères employés dans les différentes pages de présentation de chaque système.

Présentation

- **U.T.H.** (Unité de Travailleurs Humains) : Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation (chef d'exploitation, salarié, conjoint collaborateur, ...).
- **U.T.A.** (**U**nité de **T**ravail **A**gricole) : Unité de travail correspondant aux chefs d'exploitation agricole (y compris conjoint collaborateur)
- S.A.U. (Surface Agricole Utile) : Surfaces en culture et surfaces fourragères
- **S.F.P.** (**S**urface Fourragère Principale) : Surface fourragère consacrée aux animaux. Exemple : prairies, maïs fourrage.
- **U.G.B.** (**U**nité **G**ros **B**ovins) : Unité de mesure correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache.
- **Produit Brut :** Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.
- **E.B.E.** (Excédent Brut d'Exploitation) : Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).
- **Résultat Courant (ou Revenu Agricole) :** Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.
- O.C.M.: Organisation Commune des Marchés

<u>Analyse Financière - Bilan</u>

- **Capital d'exploitation :** Ensemble de l'actif (immobilisation, stocks, créances, disponible) excepté les terres.
- **Fonds de roulement :** Fonds pérennes (fonds propres, emprunts LMT, subventions d'équipement) affectés au financement des stocks et des avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.
- **Taux d'endettement :** Total des dettes long, moyen et court terme sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.
- Coût moyen de l'endettement : Frais financiers à long, moyen et court terme sur le total des dettes.
- **Trésorerie Nette:** Créances et disponible diminués des dettes à court terme.

LEXIQUE

Résultat

Marge Brute : C'est le produit brut diminué des charges opérationnelles.

Charges opérationnelles: Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples: charges de cultures (engrais, semences, phyto), charges alimentation animaux, produits et honoraires vétérinaires, produits de reproduction animales, fournitures diverses, travaux par tiers animaux, taxes sur les produits.

Charges directes: Charges directement affectables à la production, spécifiques, à l'organisation de l'exploitation (emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de la main d'œuvre temporaire, travaux par entreprise).

Charges de structure : Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes (ex: fermage, cotisations sociales, etc. ...).

Ont également contribué à la réalisation de cette étude :

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Pierre Yves AMPROU, Clémentine LIBEER Christian PETITEAU

Responsables de la publication : Francis HOULET et Christian PETITEAU 14 Avenue Jean Joxé – 49000 ANGERS

Imprimé par les Ateliers Paquereau – Angers

ISSN: 2804-3456 par la BNF

CENTRES AS

AS - AFAC

Philippe PANNETIER

AS CEFIGA Aline JULIENNE

AS CEFIGA 37 Patrice CHASLES

AS CENTRE LOIRE Florent COURTIN

AS DEUX-SEVRES Nicolas TOUCHARD

AS LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE Marie Luce PITRE

AS MAINE-ET-LOIRE Francis HOULET - Evelyne GILBERT - Fabien CORNU - Charlotte

PASCAUD - Jean René DILE - Clémentine EVRARD

AS NORMANDIE David BESNARD

GIE ENTR'AS Jean François CHABEAUTI

44 - Loire-Atlantique



 Maison de l'Agriculture Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière 44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.40.16.36.48 Mail: as44@as44.fr- Web: www.as44.fr



• Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière 44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.53.46.60.00 Mail: accueil-nantes@pl.chambagri.fr

Web: www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

49 - Maine-et-Loire

CHAMBRES D'AGRICULTURE



 Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé 49006 Angers cedex 01 - Tél. 02.85.35.75.00 Mail: contact@as49.fr - Web: www.as49.fr

• Siège - 9 rue André Brouard - CS 70510 -49105 ANGERS Cedex 2 - Tél. 02.41.18.60.00 Mail: accueil-angers@pl.chambagri.fr

Web: www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

79 - Deux-Sèvres



accompagnement stratégie Deux-Sèvres

CHAMBRES

D'AGRICULTURE

 Maison de l'Agriculture - Les Ruralies 79231 Prahecq Cedex - Tél. 05.49.77.16.66 Mail: as.deux-sevres@as-PC.fr - Web: www.as79.fr

 Les Ruralies - 79231 Prahecq Cedex Tél. 05.49.77.15.15

Mail: accueil@cmds.chambagri.fr Web: www.cmds.chambagri.fr

41 - Loir-et-Cher



Centre Loire

· Maison de l'Agriculture 11 rue Louis Joseph Philippe 41018 Blois cedex Tél. 02.54.46.22.22

Mail: contact@as-centreloire.com Web: www.as-centreloire.com

• 11, 13, 15 rue Louis Joseph Philippe 41018 Blois - Tél. 02.54.55.20.00 Mail: accueil@loir-et-cher.chambagri.fr Web: www.loir-et-cher.chambagri.fr

72 - Sarthe



CHAMBRES D'AGRICULTURE



• 9 rue Jean Grémillon - 72013 Le Mans cedex 2

Tél. 02.43.43.68.68

Mail: as-cefiga@plus.agri72.com

Web: www.cefiga.fr

 15 rue Jean Grémillon - CS 21312 72013 Le Mans cedex 2 - Tél. 02.43.29.24.24

Mail: accueil-lemans@pl.chambagri.fr

Web: www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

45 - Loiret



CHAMBRES D'AGRICULTURE

 4 chemin de la Tremblée 45260 Montereau - Tél. 02.85.52.08.94

• Cité de l'Agriculture - 143 Av des Droits de l'Homme

Mail: as-centreloire@agricvl.fr Web: www.as-centreloire.com

45921 Orléans Cedex 09 - Tél. 02.85.52.08.94



37 - Indre-et-Loire



as cefiga 37

· Maison des Agriculteurs 9 bis rue Augustin Fresnel - CS 80329 37173 Chambrav-lès-Tours cedex Tél. 02.47.28.30.02

Mail: as-cefiga37@agricvl.fr Web: www.as-cefiga37.fr



 38 rue Augustin Fresnel - BP 50139 37171 Chambray-lès-Tours cedex Tél. 02.47.48.37.37

Mail: accueil@cda37.fr Web: www.cda37fr

16 - Charente



ompagnement stratégie

> CHAMBRES D'AGRICULTURE

 53 impasse Louis Daguerre ZE Ma Campagne - 16000 Angoulême Tél. 05.45.61.90.90

Mail: asafac@as-pc.fr Web: www.as-afac.fr

 ZE Ma campagne 66 impasse Joseph Niépce 16016 Angoulême cedex Tél. 05.45.24.49.49

Mail: accueil@charente.chambagri.fr Web: www.charente.chambre-agriculture.fr

50 - Manche



Accompagnement NORMANDIE

CHAMBRES D'AGRICULTURE

 Maison de l'agriculture Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô Tél. 02.33.06.48.55

Mail: contact@asnormandie.fr Web: www.asnormandie.fr

Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô

Tél. 02.33.06.48.48

Mail: accueil@manche.chambagri.fr Web: www.manche.chambres-agriculture.fr

